

[Paul Sugy : L'extinction de l'homme. Le projet fou des antispécistes \(partie I\)](#)

L'argument de l'illusion

Enfin, le dernier argument avancé par l'antispécisme pour ruiner l'idée d'une exception humaine est sans doute le plus difficile à réfuter, précisément parce qu'il allègue l'illusion. Or, comment se défendre d'en être victime sans, par là, donner la preuve du contraire ?! Il nous semble donc pour cette raison très important de prendre au sérieux le raisonnement antispéciste quand il oppose à la supériorité de l'être humain celle de son égale dignité avec l'animal. Avant tout, il nous faut définir l'illusion. Appelons *illusion* une erreur d'interprétation persistante, fruit d'une croyance à laquelle nous tenons bien qu'elle soit fallacieuse, soit parce qu'elle nous est utile, soit parce qu'elle nous est agréable en tant qu'elle flatte l'image que nous nous faisons de nous-mêmes. En l'occurrence ici, l'illusion de notre exception nous magnifierait à l'excès tout en justifiant notre mission de « maîtres et possesseurs de la nature », pour reprendre la célèbre expression de Descartes^[1]. Elle nous serait donc aussi bien agréable qu'utile. Le problème de l'illusion est que ni les raisonnements, ni la mise au contact du réel ne parviennent à l'abolir. C'est ce qui explique qu'elle contribue à perpétuer tout système qu'elle fonde et justifie. Dans le cas qui nous occupe, ce système s'appelle le « spécisme » tel que nous l'avons défini au préalable.

La question à laquelle il devient nécessaire de répondre est donc la suivante : qu'est-ce qui nous assure que nous ne sommes pas dans l'illusion quant à notre caractère d'exception ? Refuser d'admettre l'idée d'un *continuum* biologique de l'animal à l'homme, c'est faire mentir la science et se décrédibiliser d'emblée. Habilement, Paul Sugy ne prétend pas s'aventurer sur ce terrain mais concède volontiers, exemples à l'appui, que les découvertes des scientifiques rendent caduque notre prétention à détenir le monopole du langage, de la capacité à apprendre, à transmettre, à s'organiser en « sociétés » etc. Aussi retourne-t-il la question à ses contradicteurs, tout en la déplaçant *sur un autre plan* : ce n'est pas de la biologie que l'homme peut attendre la révélation de son identité, car la science ne peut rien dire au sujet de sa finalité. La laisser en décréter par elle-même, en cela réside l'illusion.

Ainsi, par un renversement de perspective, Sugy nous entraîne à penser que s'il est

illusoire de s'enorgueillir de « propres » dont nous apprenons qu'ils sont en réalité donnés en partage à d'autres « animaux non-humains », il est tout aussi illusoire d'en conclure que nous pouvons nous contenter du verdict de la science *et nous arrêter là*.

L'antispéciste lui-même n'en disconvient pas, qui reconnaît à l'homme une responsabilité particulière à l'égard de la cause animale. Or, précisément, on peut appeler « cause » le combat en faveur d'une abolition de la souffrance animale parce que l'être qui s'y voue est un être responsable et, partant, comptable de ses actes. Devoirs de l'homme envers les animaux et imputabilité vont de pair et procèdent d'une même reconnaissance, selon laquelle l'être humain est un animal si peu « comme les autres » qu'à lui seul est dévolue la mission de les préserver tous ! C'est si vrai qu'un des points forts de la démonstration de Sugy est de montrer qu'il est dans l'essence et dans la logique même de l'antispécisme d'être interventionniste au point de provoquer cela même qu'il redoute tant, à savoir le « colonialisme » du monde animal. Le remède serait-il donc pire que le mal ? Ou, pour le dire autrement, si l'homme n'occupe aucune place à part dans la nature, de quel droit s'arroge-t-il donc celui d'en octroyer aux animaux ? N'est-ce pas contradictoire avec la nécessité revendiquée de se retirer du monde animal ?

Nous voici donc face à une double contradiction : d'une part, l'homme ne peut légitimement exercer à l'égard des animaux la mission dont il se sent investie sauf à reconnaître qu'il possède un je-ne-sais-quoi qui l'en rend non seulement capable, mais plus encore qui l'*oblige*. Réciproquement, à ne pas vouloir se distinguer des autres animaux, l'homme se prive de la possibilité de justifier son action auprès d'eux. D'autre part, l'être humain ne peut pas à la fois renoncer à toute forme d'entrisme au sein du monde animal, et intervenir sans que cela passe pour une forme d'ingérence coupable.

Les apories de la morale antispéciste : une éthique à géométrie variable

L'éthique que défend l'antispécisme soulève un certain nombre de difficultés que nous allons à présent tâcher d'exposer.

Tout d'abord, il est *logiquement* discutable d'en appeler à la science pour fonder

l'éthique, dans la mesure où la science est par essence descriptive et analytique, mais non pas normative. Pour le dire autrement, rien ne permet de passer de *ce qui est* à *ce qui doit être* : tel est le *is/ought to problem* encore appelé « guillotine de Hume. » Ainsi, ce n'est pas de l'explication biologique de l'être humain que nous pouvons attendre un éclairage quant à nos devoirs. Aucun impératif moral ne s'est jamais déduit d'un fait. (Disant cela, nous ne cherchons nullement à dénigrer l'approche scientifique, mais seulement à cantonner la science à son champ d'investigation propre).

En outre, la science ne peut jamais rien affirmer de plus que ce qu'elle suppose être vrai dans l'état actuel de nos connaissances. Certes, celles-ci se sont considérablement approfondies et étendues ces dernières décennies, mais il y a fort à parier que nous n'en sommes qu'au début de nos découvertes. Par conséquent, la morale qui en découle ne peut qu'être « tributaire de l'imperfection de notre connaissance de la vie animale[2]. » Aussi, bâtir l'éthique sur des résultats scientifiques jamais définitifs mais évoluant en permanence, c'est se priver d'assises solides, au risque que tout l'édifice s'effondre un jour.

Enfin, ramener le mal moral à la capacité de faire souffrir nous met en demeure de *mesurer* la souffrance causée - ce qui est impossible puisque celle-ci est par définition inquantifiable. Par ailleurs, le concept de *sentience* ne permet pas de faire le *distinguo* entre la douleur et la souffrance, ni ne rend compte de la manière spécifique dont nous, êtres humains, souffrons. Gare donc aux anthropomorphismes trompeurs et aux simplifications outrancières. Choisir la *sentience* comme curseur de la moralité, c'est encourir le risque d'une instrumentalisation du *pathos*.

En fait, une telle éthique s'avère à géométrie variable car, loin d'énoncer des préceptes inconditionnels et intangibles, elle fait dépendre nos devoirs à la fois des capacités de l'individu considéré, comme du degré auquel il possède lesdites capacités. Nous sommes donc plus ou moins obligé envers tel ou tel selon son autonomie ou sa *sentience*. La vie n'est pas sacrée en tant que telle, mais parce que l'animal auquel on a affaire est suffisamment doué d'autonomie et de sensibilité pour qu'on prenne en compte ses intérêts. Selon cette logique, écrit Singer, « je ne pense pas que tuer un nouveau-né soit jamais équivalent à tuer une personne[3]. » C'est dire que la valeur d'une vie n'est plus absolue mais conditionnée à l'empathie qu'elle suscite, auquel cas la vie d'un grand singe pèse plus lourd que celle d'un nourrisson. Aussi Sugy peut-il conclure, à la suite de Chantal Delsol à laquelle il se réfère, que biologisation de la morale et euthanasie vont main dans la main[4].

On le voit, « relativiste dans son principe [comme] dans son déploiement[5] », une telle morale fait le lit de l'injustice. Comble du comble, elle parvient à ébranler l'interdit fondateur de toute civilisation qu'est l'interdit de tuer au nom de l'intérêt et du bien-être individuels. Paradoxalement, elle établit des critères d'éligibilité à la vie digne, elle qui milite en faveur de l'égalité de considération des êtres *sentiens*. C'est la même morale qui enseigne qu'il est possible de supprimer en toute légitimité des « animaux humains » jugés indésirables (on ne parle plus de « personnes »), mais qui nous place devant un cas de conscience morale sur la conduite à tenir face à un moustique[6] ou un cafard[7].

Déconstruction

Nous l'avons évoqué tout à l'heure, l'antispécisme est un anti-essentialisme, c'est-à-dire qu'il refuse de penser que l'homme soit fait en vue d'accomplir une finalité spécifique, inscrite en son essence même, irréductible à l'instinct animal comme au déterminisme génétique. À la question ontologique : « Qu'est-ce que l'homme ? », l'antispécisme répond : « Un animal. » Et s'en tient là. Ce n'est donc pas en vue de sa fin que l'homme cherche à se comprendre, mais simplement en fonction de sa cause matérielle. Pour l'essentialisme en revanche, c'est parce que l'homme est un être finalisé qu'il n'est pas déjà « tout fait » mais « à faire » ou, plutôt, à *parfaire*, dans la mesure où il ne peut s'inventer *ex nihilo* : il y a bien un donné de départ, appelé « nature », dont il doit tenir compte, parce qu'elle le conditionne sans le déterminer.

Or, tout le paradoxe consiste pour l'antispécisme à réduire l'homme à sa biologie tout en déconstruisant la normativité de sa nature, c'est-à-dire, le fait qu'on puisse en inférer des lois. D'une part donc, on assiste à une hypervalorisation de la nature (l'homme n'est que nature, *exit* la culture dont les œuvres témoignent pourtant de la vitalité de son esprit) ; mais d'autre part, c'est le procès de la nature que l'antispécisme instruit, au motif qu'elle ne serait qu'une pure construction intellectuelle, fascisante parce que définitoire. « L'ennui est qu'en s'en prenant à ce qui limite l'homme, on a aussi fragilisé ce qui le légitime[8]. »

Poussant jusqu'au bout la logique de déconstruction qui sous-tend le combat antispéciste, Paul Sugy montre la convergence de l'antispécisme avec les courants écologistes les plus extrêmes comme celui de la *Deep ecology*[9] ou le Mouvement

pour l'Extinction Volontaire de l'Espèce Humaine[10], qui militent en faveur d'un malthusianisme paroxystique. En effet, si l'homme est un prédateur redoutable dont l'action sur l'environnement s'avère destructrice au point de menacer toute vie sur terre, mieux vaut pour lui se supprimer : ainsi ne nuira-t-il plus. C'est à la lumière de cette logique que s'éclaire le sens de ce titre provocant : *L'Extinction de l'homme*. L'essayiste analyse cette fin programmée de notre espèce comme un ultime acte « rédempteur » - comme si l'homme cherchait à se racheter de ses crimes en disparaissant *pour que d'autres puissent lui survivre*.

Encore faut-il accepter les prémisses d'un tel raisonnement pour en assumer les conséquences. Mais en admettant que celles-là soient recevables, il demeure à notre sens un problème *interne* à la logique même de l'antispécisme : car si l'homme en vient à vouloir sa propre annihilation, *qui*, dès lors, se portera garant de la cause animale ? Qui se fera le porte-parole des animaux en péril et les défendra contre toute prédation (fût-elle endogène et non pas seulement humaine) ?

Il semble ainsi difficile de sortir de l'impasse antispéciste sans accepter de définir à nouveaux frais ce qui caractérise notre humanité. Pour cela, il s'agit de résister à la criminalisation de cette entreprise, comme si tout essai de définition dissimulait des relents de fascisme. En réalité, définir, c'est procéder par distinctions, c'est-à-dire chasser le chaos par une mise en ordre qui n'est pas que sémantique, mais correspond à la nécessité de rendre compte de la complexité du réel. Si la confusion volontairement entretenue est désacralisante, c'est précisément parce qu'elle refuse cette séparation ordonnatrice (doit-on rappeler que *sacer*, d'où vient notre mot *sacré*, signifie « mis à part », « séparé » ?). Il n'est pas de positionnement possible sans opposition structurante : je me pose en tant qu'homme dans la mesure où je m'oppose à ce à quoi je ne me réduis pas. La pensée ne peut se dérober aux distinctions que le *logos* impose - comme *raison* autant que comme *discours* -, sauf à manquer à sa vocation aléthique.

Droits de l'homme, droits des animaux

In fine, nous comprenons que ce qu'un combat gagne en extension, il le perd en efficacité. À l'instar d'un concept dont la force d'analyse et le sens s'affadissent à mesure qu'il devient toujours plus englobant... au risque de ne plus rien désigner du

tout. En droit par exemple, que deviendront les Droits de l'homme une fois qu'on aura entériné le remplacement de l'ancienne distinction homme/animal par la dichotomie animaux humains/animaux non-humains ? Étendus à ces derniers, quelle *réalité* ces nouveaux droits recouvreront-ils effectivement ? Les animaux auront-ils également des devoirs, corollaires de ces droits ? Si, en vertu du bon sens, ils en sont exemptés, notre responsabilité, démesurément déployée, devra-t-elle pallier ce manque ? Et sinon, comment les animaux s'en acquitteraient-ils, alors même qu'ils sont dépourvus de la faculté de raison qui permet de les accomplir ? Décidément, n'en déplaise à Peter Singer, pour qui les Droits de l'homme sont critiquables en ce qu'ils portent la marque d'un « favoritisme à notre égard aussi injustifiable que le racisme[11] », un tel « favoritisme » demeure encore préférable devant l'impossibilité de donner forme à la *Zoopolis* que les antispécistes appellent de leurs vœux[12].

Quoiqu'il s'en défende, l'antispécisme n'échappe pas au reproche de l'orgueil prométhéen dont il dénonce par ailleurs les écueils[13]. Car l'œuvre de rédemption qui, selon lui, incombe à l'humain, est à proprement parler démentielle. Or, la démesure est ce qui caractérise l'*hybris*, quel que soit le visage qu'il emprunte. Démesurée, cette quête d'égalité qui glisse logiquement de l'égalité de considération à l'égalité de traitement, et de l'égalité de traitement à l'égalité de condition. Démesurée, la mission de mettre fin à toute souffrance animale. Démesurée, la peine prise pour donner droit de cité à l'animal au cœur de nos institutions démocratiques.

Conclusion : une « révolution philosophique » ?

L'antispécisme aime à se présenter comme « révolution » et, en un certain sens, il l'est à n'en pas douter, ne serait-ce que parce qu'il récupère la rhétorique marxiste et fonctionne de la même manière dialectique. Mais l'aspect révolutionnaire de ce courant de pensée postmoderne réside surtout dans son démenti systématique de l'exception humaine, ainsi que dans sa tentative de refonder une éthique qui ne peut plus prétendre à l'universalité. Rappelons que nous sommes partis d'une interrogation sur les critères permettant de déterminer s'il existe des vies qui ont plus de « valeur » que d'autres. Or, en faisant de la *sentience* l'unique critère de valeur opératoire, l'antispécisme abolit la hiérarchie entre les animaux, « humains » ou « non-humains », mais c'est pour la rétablir entre êtres vivants *sentients* et être vivants *non-sentients*. En conséquence de quoi, la vie d'un être vivant *sentient* vaudra davantage que celle

d'un être vivant privé de *sentience*, fût-il humain.

Ainsi, au cours de ce développement, nous avons tâché de montrer que l'antispécisme se contredit en se revendiquant de l'humanisme qu'il nie en son principe, et se délégitime par ce geste que Paul Sugy n'hésite pas à qualifier de nihiliste. Il s'agit bien en effet d'une entreprise de négation de l'homme en tant qu'homme, qui rend du coup incompréhensible le rôle de protecteur que celui-ci se donne vis-à-vis des animaux. En outre, comme émanation du déconstructionnisme, l'antispécisme remet en cause le bien-fondé de notre agir et même de notre présence sur terre. Enfin – et c'est aux yeux de l'auteur le plus inquiétant –, contre la morale kantienne dont nous avons pour une bonne part héritée, et dont les Droits de l'homme sont largement inspirés, cette idéologie relativise la dignité de l'être humain en la renvoyant au critère de la *sentience* – ce qui est une autre manière de mettre en péril l'imprescriptibilité des droits humains fondamentaux.

Dès lors, que retenir du combat antispéciste ? Il est certain qu'il ne nous est pas permis d'ignorer le destin des animaux, intrinsèquement lié à notre action destructrice sur terre, ni d'être insensibles aux conditions épouvantables dans lesquelles certains sont élevés en vue de l'abattoir. Mais fort heureusement, et c'est ce sur quoi conclut Sugy, il est possible de se sentir responsable du bien-être animal sans pour autant verser dans les apories de l'antispécisme.

[1] Extrait du *Discours de la méthode* (1637), VI^e partie. Expression *stricto sensu* : « comme maîtres et possesseurs de la nature. »

[2] Sugy, *op. cit.*, p. 142.

[3] Peter Singer, entrevue pour la revue de vulgarisation scientifique *La Recherche*, entretien publié en octobre 2000. Philosophe utilitariste australien, l'auteur de *La Libération animale* (1975) est celui qui a eu une influence sur les mouvements de défense des animaux en leur donnant les concepts nécessaires au développement de leur militantisme. Il enseigne en chaire d'éthique à Princeton aux États-Unis.

[4] Cf. Chantal Delsol, *Les Pierres d'angle*, Cerf, 2014.

[5] Sugy, *op. cit.*, p. 142.

[6] Aymeric Caron explique dans une vidéo sur Komodo TV, la chaîne qu'il a créée, que tuer les moustiques est une question « extrêmement sérieuse » : « Un antispéciste,

nous dit-il, considère que les moustiques ont le même droit à vivre que vous et moi et que n'importe quel être vivant sur cette planète, *a fortiori* les animaux sensibles : ce droit à vivre concerne même les insectes, même si ces insectes ont sans doute moins de capacité à éprouver le monde que les animaux aux capacités cognitives supérieures. » Reconnaissons-lui du moins le mérite de la cohérence (il est en revanche moins cohérent quand il s'agit de défendre la dignité d'une personne handicapée et son « droit » à vivre...).

[7] Citons par exemple Jacques Derrida, nous exhortant à « éprouve[r] de la compassion & de la culpabilité » s'il nous arrive d'écraser un cafard... Entretien radiophonique avec Élisabeth Roudinesco, 2001.

[8] Sugy, *op. cit.*, p. 120.

[9] Aussi appelée « Écologie radicale », elle se présente comme un biocentrisme total.

[10] De l'anglais *Voluntary Human Extinction Movement* : ce mouvement, fondé en 1991 par un écologiste américain extrémiste, prohibe la reproduction de notre espèce afin de stopper la détérioration de la planète.

[11] Peter Singer, « Libération animale ou droit des animaux ? », 1987, *The Monist*, n°70/3, tr. fr. Hicham-Stéphane Almeida et Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, in *Philosophie animale*, Vrin, 2015, p. 138-141.

[12] Rappelons que seule une *personne* peut être sujet de droits, parce que seul un être raisonnable et libre, doué d'une conscience à la fois morale et réflexive (qui le rend capable de dire *je*), peut être tenu pour responsable et imputable de ses actes. Corollairement, seule une personne *s'oblige* par rapport à ses devoirs. Il n'est nul besoin de renoncer à la spécificité humaine pour reconnaître parmi ceux qui nous incombent le souci des animaux, qui peut se décliner ainsi le devoir de les protéger, de bien les traiter, de favoriser leur développement dans de bonnes conditions.

[13] Certains termes employés par des antispécistes trahissent d'ailleurs ce complexe de supériorité mal assumé. Ainsi, dans l'émission *On n'est pas couché* du 9 avril 2016 consacrée à l'antispécisme, le journaliste faisait-il observer à l'invité Aymeric Caron qu'il était difficile de parler de « tutorat » et de « tutelle » sans se placer « au-dessus des animaux. »